

quelques mots de sa langue, et tira de lui la promesse qu'il le conduirait dans son pays, éloigné de Villemarie de sept à huit cents lieues. Sans attendre même que les sauvages avec lesquels il hivernait eussent quitté les bois, il se sépara d'eux et alla trouver M. de Queylus, qui résolut de lui adjoindre M. Barthélemy pour cette mission lointaine.

II.

M. de Laval donne à M. Dollier des lettres de mission pour le pays du Mississipi.

M. de Laval arriva sur ces entrefaites à Villemarie, et dès qu'il fut informé du dessein de M. de Queylus, il l'approuva, le loua hautement et donna à M. Dollier des lettres de pouvoir, assez semblables à celles qu'il avait remises à M. de Fénelon l'année précédente. Ces lettres, datées du 15 mai 1669, sont une nouvelle preuve du dévouement de M. de Laval aux Religieux de la Compagnie de Jésus, dont il fait un très-bel éloge, en recommandant à M. Dollier de se conformer en tout à leurs pratiques, et de les consulter dans les occasions. Ce Prélat y dit entre autres choses que M. Dollier s'était senti attiré de Dieu à travailler à la conversion des sauvages, dans *les nations qu'on nomme Outaouas*, placées à une grande distance. Il désignait par là, non les Outaouas proprement dits, chez lesquels les Pères Jésuites étaient déjà allés en mission ; mais les peuples voisins du Mississipi. C'est que les Outaouas prétendaient que ce fleuve leur appartenait, et qu'aucune nation ne pouvait y naviguer sans leur consentement, comme nous l'apprend le Père Le Mercier dans la Relation de 1667. " C'est pour cela, ajoute-t-il, que tous ces sauvages, quoique fort différents de nation entre eux, qui viennent en traite chez les Français du Canada, portent le nom général d'Outaouas." Le même Religieux fait remarquer, dans la Relation de 1670, qu'on donnait aussi le nom d'Outaouas à tous les Algonquins supérieurs, " parce que, dit-il, de plus de trente nations différentes qui se trouvent en ces contrées, les premiers qui sont descendus vers nos habitations Françaises ont été des Outaouas, dont le nom est demeuré ensuite à toutes les autres nations."

III.

M. La Salle veut aller reconnaître le Mississipi et chercher un passage pour la Chine.

Dans ce même temps, le jeune Cavalier La Salle, qui venait d'établir un commencement de village dans l'île de Montréal, sur la seigneurie que le Séminaire lui avait donnée, faisait de son côté ses préparatifs pour un voyage qu'il méditait depuis longtemps dans les pays mêmes où M. Dollier avait résolu de se rendre. Des Iroquois de Sonnantouan, venus à Villemarie dès l'automne de 1668, pour la traite et pour la chasse, s'étaient arrêtés assez longtemps à la côte de Saint-Sulpice, chez M. La Salle, et lui avaient parlé d'une grande rivière qui aboutissait à la mer. Ils la